

### PÂTURER « MIEUX » ET SUR DES PÉRIODES PLUS ÉTENDUES POUR DIMINUER LE DISTRIBUÉ DE LA RÉAPPROPRIATION DE SON « MILIEU » AUX AJUSTEMENTS DE PRATIQUES POUR CONSTRUIRE UN SYSTÈME D'ÉLEVAGE EN ACCORD AVEC SES IDÉES



Depuis la reprise de la ferme, Julien ne cesse d'ajuster ses pratiques d'élevage mais également les grandes orientations stratégiques de son système afin que celui-ci soit cohérent avec ses convictions. La construction récente d'un atelier de veaux de lait et les sécheresses estivales de ses dernières années l'ont incité à mettre en discussion ses pratiques de pâturage afin de diminuer l'usage du tracteur.



#### FERME LA SALERS DU MASMAYOUX

**Julien Maulévrier**

- Département : Charente (16)
- Installation : 2014
- Commune : Alloué
- 1 UTH
- Surfaces : 70 ha de SAU d'un seul tenant dont 35ha de PP, 30ha de PT et 5ha de céréales dont 2ha de blé panifiable.
- Animaux : 25-30 vaches allaitantes (race Salers) et ~10 vaches laitières (croisées Abondance/Prim Holstein, Normande, Montbéliarde).
- Production : Agriculture biologique. Vente de veaux de lait (5 à 6 mois) et de bœufs de 3 ans. Vente de céréales pour panification.
- Commercialisation de la viande : Vente directe (bœufs), magasins de producteurs et associations locales, coopérative (veaux de lait).

L'objectif de l'éleveur est de créer un système d'élevage en accord avec son idéal de vie : sortir du tout pétrole, produire en 100% herbe, réduire l'émission de gaz à effet de serre, limiter les achats de fourrages à l'extérieur, créer plus de valeur ajoutée avec ses produits, créer du lien au sein de son territoire, encourager l'autonomie alimentaire humaine, ...

#### Objet de l'expérience

L'ÉLEVEUR NOUS EXPLIQUE SON CHEMINEMENT POUR CHANGER L'ORGANISATION DU PÂTURAGE DU LOT DES VACHES LAITIÈRES ALLAITANT LES VEAUX DE LAIT TOUT EN FACILITANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUOTIDIENNES AUTOUR DE LA TÉTÉE DES VEAUX.

#### Contexte de l'expérience

##### LA REPRISE D'UNE EXPLOITATION ALLAITANTE SPÉCIALISÉE

Julien reprend la ferme de ses beaux-parents en 2014 après une dizaine d'années de salariat agricole sur cette ferme. A son installation, il reprend donc le troupeau (24 vaches Salers et leur suite) et agrandit légèrement le parcellaire (61ha à 70 ha de prairies). Cet agrandissement lui permet de faire quelques cultures pour l'alimentation du cheptel (méteils d'avoine, vesce, seigle, grand épeautre et betteraves fourragères). En plus de cette arrivée de la culture sur la ferme, Julien renouvelle les prairies. N'étant pas satisfait des couverts végétaux « trop d'Agrostis stolonifère », il décide de renouveler 35 ha de prairies sur cinq.

##### LA RECHERCHE D'UNE PRODUCTION ANIMALE COHÉRENTE

Julien a souhaité conserver l'atelier de vaches allaitantes en le faisant évoluer pour le rendre plus résilient vis-à-vis des prix de ventes et plus cohérent avec ses convictions d'élevage. Il a donc diversifié ses produits finis (bœufs de 3 ans, veaux sous la mère, veaux de lait...) tout en cherchant à construire un système d'élevage très pâturant et en autonomie alimentaire. Julien a fait une place de choix au pâturage tournant sur prairies et a mis en place quelques cultures de céréales pour compléter la finition de ses animaux. Julien n'est pas du genre à ne faire que réfléchir, il passe à l'action : diversification des productions animales (de la viande mais aussi du lait), diversification végétale (de l'entretien du bocage existant à la plantation de haies dans les parcelles pâturées), alimentation humaine (des cultures fourragères mais aussi du blé), réflexion sur l'installation d'un associé.

Après être passé par plusieurs systèmes de production, Julien stabilise aujourd'hui sa ferme autour d'un atelier principal, les veaux de lait (20 à 30 veaux) et des ateliers complémentaires : les veaux sous la mère (4 ou 5 par an) et les bœufs de 3 ans (4 à 6 par an). Depuis quelques années, il a réajusté son calendrier zootechnique pour remettre en phase les forts besoins des animaux avec la disponibilité d'herbe au pâturage. Parallèlement, la culture s'est aussi limitée et plus spécialisée pour l'alimentation humaine.

#### Déclencheur de l'expérience

##### L'ARRÊT DU LAIT ET LA RÉORGANISATION AUTOUR DE LA PRODUCTION DE VEAUX DE LAIT

Après quelques années de production de lait, Julien a dû stopper cette activité suite à l'arrêt de son voisin fromager. Ainsi, il s'est posé la question de trouver une autre production rémunératrice pour la ferme. Il s'est tourné vers le veau de lait bio, plus porteur selon lui que le veau rosé, devenu commun dans la région. Cette production demande cependant de ne pas faire manger de fibres aux veaux de l'âge de 2 mois jusqu'à leur départ à 5-6 mois. Ceci a demandé à l'éleveur d'organiser la conduite du pâturage en conséquence.

## UN RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE NOTABLE ET DES DÉRIVES VÉGÉTALES CONSTATÉES

Julien ressent sur sa ferme des difficultés climatiques (sécheresses estivales de plus en plus longues et violentes, printemps tardifs...) qui impactent directement les ressources herbagères et les achats alimentaires à l'extérieur. Ressenti qui se complète par le constat que ses pratiques de pâturage ne semblent pas totalement adaptées pour renouveler la végétation : « je me plante mais avant, il y a dix ans, c'était la mode de faire comme ça ». Il observe des baisses de productivité de certaines parcelles (zones de sol nu sans semis naturel, nanification de plantes...), une diminution de la diversité floristique, un manque de ressource en fin d'été/début

d'automne, etc. A ce jour, pour y répondre, Julien a décidé de réduire son cheptel, de diversifier ses productions (de la viande au lait), de retravailler la taille des parcs de pâturage et de planter des haies et des arbres isolés en agroforesterie afin de s'en servir pour alimenter le troupeau, apporter de l'ombrage mais aussi profiter des fruits ou du bois.

Ainsi, même si le système d'élevage conduit par Julien en agriculture biologique approche le 100 % herbe, il ne répond pas encore pleinement à son « idéal ». Il est parfois obligé d'acheter des fourrages sur pied dans une ferme voisine.

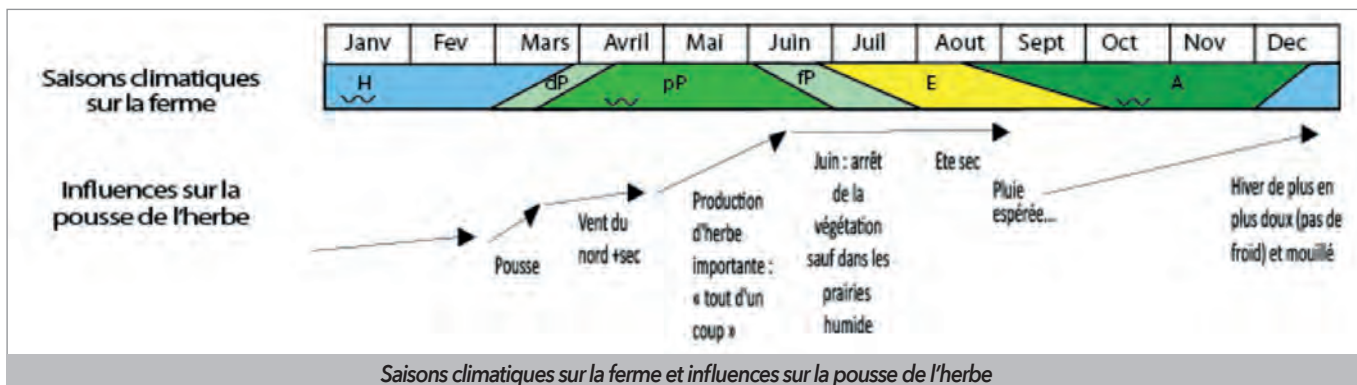
### Activités mises en place

#### Une caractérisation du contexte climatique, alimentaire et parcellaire

Un climat varié sur la ferme : un printemps explosif, un été sec, un automne pas toujours poussant, un hiver doux et mouillé

Sur la ferme, le déclenchement de chacune des saisons est assez variable selon les années (voir les obliques sur la figure). Alors que l'hiver est doux et mouillé (il permet à la végétation de pousser mais est parfois peu portant), le printemps est poussant à partir du mois

de mai (un vent du nord en avril peut ralentir la pousse), l'été est sec dès la fin juin (il provoque un arrêt de la pousse sur les prairies ne possédant pas un caractère humide), l'automne est plus variable (il peut être très poussant car pluvieux mais ce n'est pas toujours le cas).

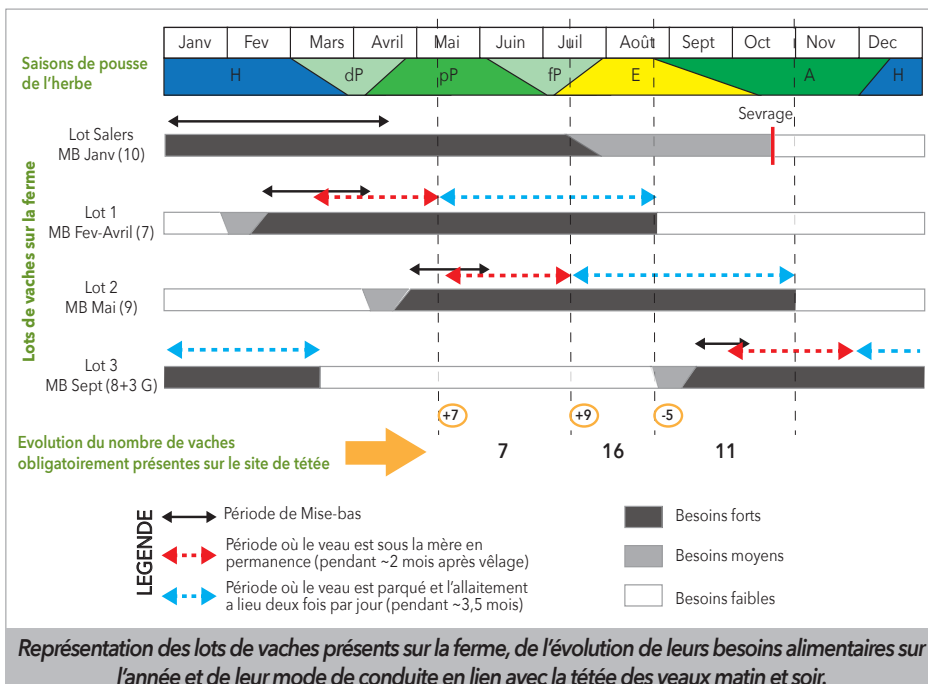


#### Une demande alimentaire stable sur plusieurs saisons mais un effectif qui évolue

Sur la ferme, les périodes de vêlage ont été recalées sur le printemps pour mettre les forts besoins en phase avec la pousse de l'herbe. On retrouve une diversité de lots afin de satisfaire l'approvisionnement régulier en veaux de lait de 5 à 6 mois (voir la figure ci-contre). Au total, 4 lots de vaches sur cinq sont spécialisés sur la production de veaux de lait. L'enjeu pour Julien est de produire un veau à la viande blanche voire légèrement rosée. Il organise la conduite des animaux ainsi :

- 1 deux mois sous les mères au pâturage ;
- 1 puis le veau est placé en parc de tétée fixe au sein de l'ilot pâturé par les mères pour permettre des visites tactiles la journée et l'allaitement en deux tétées par jour pendant 3,5 mois.

Les différents lots de vaches sont rassemblés sur les périodes d'allaitement en parc de tétée conjoints. Ainsi, l'éleveur dispose d'un lot unique en allaitement de début mai jusqu'à fin octobre. Au sein de ce dernier, l'effectif évolue en fonction des tarissements liés aux départs des veaux.

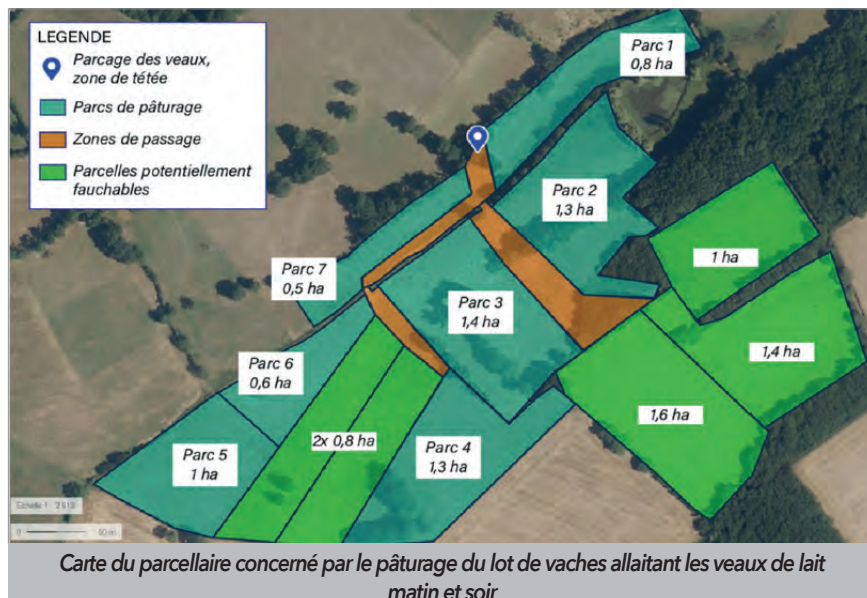


Site de tétée des veaux au sein du secteur de pâturage des mères (visite tactile la journée, contact museau / mamelle deux fois par jour).

## Un parcellaire regroupé autour du site de tétée et une organisation des clôtures et des chemins pour en faciliter l'accès

Julien a construit un parc de contention pour accueillir les veaux de lait durant la saison de pâturage. Il lui permet d'avoir accès à un parcellaire conséquent pour assurer le pâturage des vaches tout en maintenant les veaux en parc (objectif viande blanche).

Ensuite, pour des questions de facilité de travail au cours de la période de tétée, Julien souhaite voir revenir les vaches toutes seules au lieu de tétée sans avoir à aller les chercher au pré. **Ainsi, il a décidé d'organiser le parcellaire pour permettre de créer un maximum de parcs tout en s'assurant qu'ils ont un accès direct au lieu de tétée.** La carte ci-contre permet de visualiser l'organisation des parcs sur un parcellaire de 12,5 ha.



## Une formulation claire de l'objectif recherché

Julien souhaite mettre en place une conduite de pâturage lui permettant de garder une certaine autonomie alimentaire pour le lot de vaches laitières avec les veaux de lait de début mai à fin octobre (pas de foin distribué lors de la saison de pâturage hormis quelques kilos de luzerne pour faire plaisir aux vaches et compléter la ration en azote) sur le parcellaire autour de la zone de tétée.

## Une identification des conséquences des pratiques de pâturage actuelles

En 2022, ce sera la deuxième année où Julien met en place la tétée des veaux sur ce site. Sur l'année 2021, ce dernier a organisé le pâturage en suivant la pousse de l'herbe. Les conditions climatiques ont permis une pousse de l'herbe plutôt régulière au cours de la saison de pâturage.

Etant conscient de l'impact que peut avoir un été marqué sur la pousse de la végétation, Julien sait que sa pratique de l'année 2021 ne lui permettra pas d'atteindre l'autonomie alimentaire chaque année. Ainsi, il remet en question son mode de pâturage unique qui vise à pâturer l'herbe essentiellement à son stade optimal, indifféremment de la diversité de végétation et du milieu qui compose son parcellaire.

Au-delà de cette disponibilité alimentaire aléatoire au pâturage au fil des ans, l'éleveur a constaté une dégradation de certaines parcelles (nanification et/ou mortalité des plantes). Il a donc aussi pris conscience de l'impact de ses pratiques sur le renouvellement des végétations.

## Une compréhension du fonctionnement des végétations et un ajustement des pratiques de pâturage afin d'atteindre l'objectif fixé

En vue de construire l'organisation du pâturage sur ce secteur, Julien a procédé par étape. Dans un premier temps, il a appris à différencier les caractéristiques des parcelles du secteur afin de définir les spécialisations saisonnières qu'il attend pour certaines d'entre elles. Ensuite, il a mis en œuvre des pratiques de pâturage au printemps en se laissant l'opportunité de les réajuster au fil des utilisations et en se donnant des jours d'avance pour faire face aux variations climatiques.

*Ce retour d'expérience retrace donc ces différentes étapes au travers d'exemples précis d'usages parcellaires.*

### >> L'IDENTIFICATION DES CARACTÉRISTIQUES DES PLANTES ET LA DÉTERMINATION DES SPÉCIALISATIONS SAISONNIÈRES DES PARCELLES

L'éleveur a eu un raisonnement très pragmatique à l'approche de cette activité. Il a commencé par tenter d'identifier des parcelles pouvant lui offrir une disponibilité alimentaire au cours de l'été. Ceci est motivé par le fait que c'est la saison climatique qu'il redoute le plus dans la fabrication du disponible au pâturage et dans son coût de production éventuel en cas de manque.

Julien a donc identifié deux secteurs de pâturage sur lesquels il prévoyait de fabriquer une disponibilité estivale pour le pâturage des vaches allaitant les veaux de lait. Cela concerne le bas du Parc 2 et le Parc 5. Les photos ci-contre illustrent ces deux secteurs au début du printemps.

#### Les caractéristiques qui ont permis à Julien de sélectionner ces deux parcelles :

- Une bonne capacité de report sur pied des végétations. En effet, les deux secteurs comportent des végétations qui se reportent bien : carex, jonc acutiflore, jonc glauque, lotier des marais, fétuque rouge...
- Une végétation diversifiée : entre plantes rapides et lentes à la croissance, les végétations de ces parcelles sont bien diversifiées malgré une dominance de l'agrostis stolonifère sur certaines parties.
- Des parcelles ayant une zone au sec pour accueillir le troupeau au moment du chaume. L'éleveur voulait éviter de leur laisser les pattes dans l'eau tout le temps.
- Des parcelles accessibles depuis la zone de tétée.



Parc 5 (en haut) et Parc 2 (en bas) au tout début du printemps. La végétation est composée d'un report de l'année passée ainsi que de certaines plantes déjà dynamiques (jonc, agrostis stolonifère, ray-grass...). La diversité n'est pas encore visible (carex, lotier, fétuque feuilles fines...).

### Exemple de préparation du bas du Parc 2 pour accentuer le contexte saisonnier de la végétation et améliorer la qualité du report sur pied

Julien nous montre au cours de cet exemple la technicité qu'il a déployée pour parvenir à mieux préparer le couvert végétal pour assurer la fonction saisonnière estivale de cette parcelle.

A la mise à l'herbe, l'éleveur a tenté une expérience non satisfaisante, en termes de prélèvement dans la zone humide. S'apercevant de ses erreurs : chargement instantané trop faible (7 vaches pour 2,3 ha) et influence sur lui des animaux pour changer de parc (au bout d'une semaine), Julien a décidé de modifier sa pratique lors de l'utilisation printanière suivante pour assurer un prélèvement satisfaisant dans le milieu humide :

- Il a modifié le périmètre du parc en resserrant sur la zone humide + un petit coin au sec pour augmenter le chargement instantané, un total de 0,4 ha pour 9 vaches cette fois-ci ;

- Il a diminué les besoins alimentaires des animaux assurant le prélèvement, vaches gestantes à faibles besoins ;

- Il a résisté à la demande de ses vaches pour les changer de parc en choisissant lui-même le bon moment : niveau de prélèvement satisfaisant.

- Il est entré dans la parcelle au bon moment : avant que la végétation autour des touffes de jonc soit en pleine pousse, nous sommes au début de printemps.

Au final, l'éleveur est satisfait de la réussite de la pratique. Il a été impressionné de voir ses vaches ne pas demander à sortir au cours des 5 jours de pâturage.

Ce prélèvement : détournement des touffes de jonc et prélèvement de ce dernier en partie haute, lui a permis de préparer le couvert comme il le souhaitait. Ceci le rend confiant dans l'idée de garder cette parcelle en report sur pied pour l'été car l'agrostis stolonifère a été largement impactée et cela permettra de laisser la place aux plantes à bon report (carex, lotier...). La photo ci-contre illustre l'état de la parcelle au début du mois d'août (plein été).

D'autres avantages sont à noter : éducation des animaux, découverte de la technique de l'augmentation du chargement instantané...



*Bas du Parc 2 début août (plein été). La diversité s'est exprimée pour offrir un disponible intéressant pour les vaches allaitantes (carex, lotier, jonc...)*

### >> L'ÉLABORATION DE CONDUITES DE PÂTURAGE PRINTANIÈRES DONNANT DES JOURS D'AVANCE

Julien s'est ensuite lancé dans l'organisation du pâturage printanier pour son lot de vaches avec leurs veaux. Il reconnaît qu'avant, sa pratique de pâturage avait tendance à mener les parcelles très

rapidement vers la nanification de tout ou partie du couvert. Cette année, il a cherché à limiter cet impact en retravaillant ses critères d'entrée et de sortie sur les parcelles.

### Exemple de conduite courante pratiquée auparavant

Sur la photo ci-contre, prise début mars (départ de la pousse), nous pouvons voir une végétation nanifiée, dominée par les plantes à rosettes et présentant certaines zones de sol nu. Ceci est le résultat des pratiques de pâturage de l'année précédente (forte utilisation répétée causant l'épuisement de la végétation puis sa mort). Habituellement, Julien aurait réalisé un déprimage systématique au début du printemps de l'ensemble de ses parcelles. Celui-ci, aurait causé l'entretien de la nanification sur cette parcelle et maintenu les jeunes pousses à l'état de nain. La suite du pâturage répété de façon rapide aurait provoqué la dégradation supplémentaire de la parcelle pour la mener dans ce même état l'année suivante. Ceci n'est pas un problème en soi mais, dans le cadre de la ferme de Julien, la perte de productivité provoquée par cette pratique était impactante.



Aujourd'hui, Julien cherche à respecter cette mise en réserve des plantes pour limiter la nanification sur son parcellaire. Pour cela, il a pris conscience qu'il fallait adapter chaque pratique de pâturage à chacune de ses parcelles en respectant des critères d'entrée et de sortie précis, décidés selon un objectif de fonction saisonnière de la parcelle.

Tout ceci s'est mis en place progressivement sur ce secteur de pâturage où Julien avait bien conscience des possibles variations de pousse au cours du printemps s'étendant d'avril à potentiellement courant juillet. Dans un premier temps, il a évité d'avoir recours au

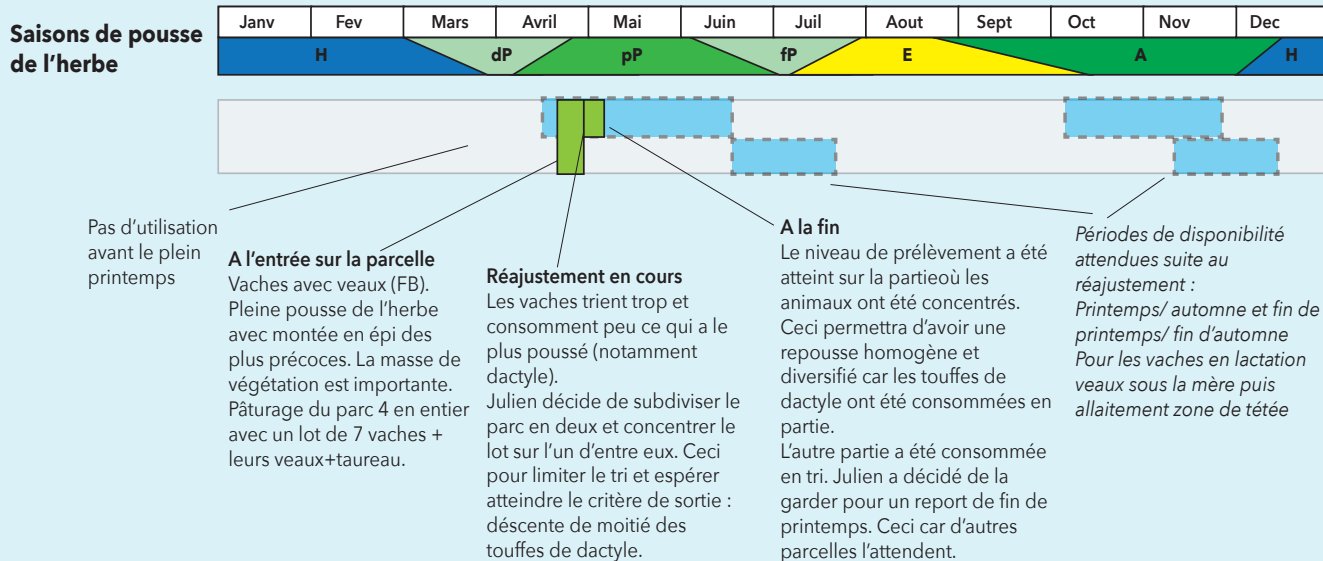
déprimage systématique de l'ensemble du parcellaire pour favoriser leur précocité de pousse. Ceci a eu pour conséquence de lui offrir une grande disponibilité dès le début de la pleine pousse de l'herbe. Le printemps précoce et la pleine dynamique des végétations non pâturées en début de printemps en sont la cause.

Ainsi, il a dû apprendre à faire avec cette explosion et avancée rapide de la maturité des plantes. Cela dépassait alors les 18 centimètres habituels de son critère d'entrée. L'expérience sur le Parc 4 témoigne de son adaptation pour tout de même maintenir ses critères et valoriser au mieux cette explosion de l'herbe.

## Exemple du Parc 4, avec un réajustement menant à diviser le parc et à spécialiser les deux entités pour deux fonctions saisonnières différentes au printemps

Le schéma ci-dessous précise les pratiques de pâturage mises en œuvre sur le Parc 4. On peut percevoir comment Julien a su gérer l'atteinte du critère de sortie précis (impact marqué sur le Dactyle) malgré une entrée sur de la végétation haute et en pleine croissance.

Il nous dévoile aussi comment il a décidé de modifier la fonction saisonnière d'une partie de ce parc : changement nécessaire car il ne pouvait pas se permettre d'attendre plus longtemps avant d'entrer sur les parcelles suivantes.



## Résultats obtenus

Sur la partie finie, l'éleveur a pu refaire un passage au cours du printemps et garde la parcelle pour profiter de la repousse automnale.

Sur la partie pâturée en tri, il a pu profiter de ce disponible au moment du ralentissement de pousse de ses parcelles printanières et les vaches ont profitées d'un couvert vert-pailleux intéressant. Julien admet tout de même qu'une complémentation en grain aurait permis de maintenir plus de lait chez les vaches et assurer une meilleure finition des veaux.



### DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau [www.paturajuste.fr](http://www.paturajuste.fr).

- Convoier une conduite technique en lien avec ses objectifs
- Saisonnaliser ses pratiques de pâturage
- Le report sur pied des végétations.

### SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites-nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : [contact@paturajuste.fr](mailto:contact@paturajuste.fr)

### ÉDITION :

SCOPELA, Avril 2022  
73340 Bellecombe en Bauges

[c.agreil@scopela.fr](mailto:c.agreil@scopela.fr)  
[contact@paturajuste.fr](mailto:contact@paturajuste.fr)

[paturajuste.fr](http://paturajuste.fr)

RÉDACTION : SCOPELA, avec la contribution de Julien Maulévrier. En partenariat avec l'INRAE.



### RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR

